

**CLOSER, PUBLIC, GALA et consort
présentent : incroyables rumeurs chez Aigle
Azur !**



Dans les Galleys, des petits plaisantins se complaisent à déblatérer des absurdités plus énormes les unes que les autres. En effet, suite à l'affaire Kamel Khelifi, on a entendu tout et n'importe quoi ! On a pu lire chez « **CLOSER** », que la Présidente du

SNPNC aurait voulu la tête de Kamel. Rien que ça ! Elle nous a juste dit : "Mais qui est Kamel Khelifi ?

Et la rigolade continue : « **PUBLIC** » nous annonce, d'après une directive du CHSCT, qu'on aurait enlevé ou plutôt mis à la poubelle les magazines des pochettes, histoire de se faire des nouveaux amis !

En réalité, les magazines comportent une petite erreur sur le programme de vols (été au lieu d'hiver) d'où un petit contretemps de livraison. De plus, une mise à jour sera nécessaire. Un service commercial aux abois !!! Aie, aie !!!

Surenchères obligent de la part de « **GALA** » : nous allons retourner à l'hôtel Salam à Bamako, les PNC ne toucheront pas le manque à gagner des CP.... Alors les PNT eux: OUI mais les PNC : NON...

**COLPORTER, JUGER : C'EST DENIGRER LES GENS. A CHACUN SES AMBITIONS !
MAIS DANS QUEL BUT ?**

STOP AUX RUMEURS EN TOUT GENRE !!!

Manipulation et Mensonge : 2 ingrédients au service de la RUMEUR qui est le plus vieux média du monde !

ALERTE SUR BAMAKO ET HASSI MESSAOUD

PNC, vous devez savoir que le droit de retrait correspond au VOLONTARIAT sur HME et BKO. En effet, la zone est dangereuse, le terrorisme ACTIF. Petit rappel, nous avons déjà eu à bord d'un **avion AAF** un terroriste « **AL QAIDA** », ça fait froid dans le dos quand on pense au **11 sept 2001**.

L'alerte concerne la destination et non le découpage de la rotation : l'attentat d'ALGER en **1994** était UN SIMPLE aller/retour. Le plan du **GIA** a préfiguré les **attentats du 11 septembre 2001**.

Vous pouvez tout simplement signaler par mail l'exercice de votre droit de retrait au planning pour HME et pour BKO.

En effet, depuis peu, la situation sur BKO est devenue très inquiétante.

C'est pourquoi la direction a fort justement envoyé un mail réagissant au récent droit d'alerte déposé sur

BKO, veillons donc à respecter scrupuleusement ce conseil avisé : Ne Pas Sortir de l'Hôtel !!!

Le **droit d'alerte**, NE STOPPE PAS l'exploitation de ces deux lignes, heureusement !!! Il **permet un volontariat** (comme pour Bagdad), CE DROIT EST LEGITIME et il ne peut faire l'objet de pression morale de la part ...Il est utilisé dans d'autres compagnies, Ex : Air France pour Alger et bien d'autres destinations.

Les représentants CHSCT, CE ou DP n'ont **AUCUN POUVOIR DE DECISION** sur l'ouverture ou la fermeture de ligne. Ils doivent, cependant, en être informés ce qui n'est malheureusement pas le cas encore aujourd'hui.

Vos représentants sont surpris de découvrir, comme vous, le mail de notre DRH, et pas de notre DIRECTION GENERALE. **Pourquoi n'est-ce pas Monsieur Arezki le signataire ? Est-ce de l'INTOX ?**

Le CE aurait dû être informé de cette décision. L'exploitation d'une ligne ne s'arrête pas sur un coup de tête au sortir d'une réunion, l'arrêt d'une ligne doit-être sérieusement motivée car l'entreprise a le devoir d'en mesurer les conséquences financières, économiques et sociales.

Cette ligne est-elle déficitaire ? Depuis 10 ans ? Le CE n'en a JAMAIS eu connaissance.

Pourquoi arrêter cette ligne ? Quelles sont les réelles motivations de notre PDG avec l'arrivée du groupe chinois HNA ? Qu'est-ce que cela sous-entend ? Y-a-t-il un loup ? Pourquoi essaie-t-il de noyer le poisson en s'attaquant aux représentants des salariés ET donc indirectement à nous tous ?

LA CONFIANCE, ÇA SE GAGNE ! Sans information, sans transparence, les représentants sont tenus à l'écart alors comment accorder sa confiance dans de telles circonstances ?

PROJET DE LOI SUR LE DROIT DE GREVE DES COMPAGNIES PRIVEES

Une proposition de loi visant à réduire le droit de grève. Cette proposition n° 3991 est relative à l'organisation du développement du service et à l'information des passagers dans les entreprises de transport de passagers. Cette proposition vise à limiter le droit de grève en imposant une "veille sociale" pour notamment obliger les PNC grévistes à informer leur entreprise 48H avant la grève effective !



KAYES, MALI



Cette nouvelle destination n'a pas été annoncée en CPA et encore moins au CE. Nous aurions apprécié tout de même de partager un tel bonheur dans la stratégie de développement de notre compagnie.

Et la Chine, cela sera aussi du jour au lendemain ???!!!!

PROCHAINES ELECTIONS DP - CE



La direction veut choisir elle-même les élus des prochaines élections. Ils veulent nous dépouiller de notre pouvoir d'action : **3** membres pour le **Sol**, **2** membres pour les **PNC** et **1** membre pour les **PNT**. Ce n'est pas

proportionnel à l'effectif. Ça veut tout simplement dire que la Direction est déterminée à faire en sorte que les **PNC se retrouvent en minorité** au prochain CE. Ainsi, nous perdrons la main en tout cas au CE.

Ça sera plus pratique pour eux...bien sûr!!!

CP



Des promesses, toujours des promesses ! Dès le début de la procédure, on entendait dire : ne vous inquiétez pas ! M.AREZKI va nous payer nos CP. Tu m'étonnes !

Et finalement, c'est bien grâce à...**la justice** !
Une procédure judiciaire c'est long ! Mais c'est le seul moyen **à ce jour** de faire changer les choses !

VAB

Au CE : l'étude d'une clause dans le contrat **VAB** passé entre **AAF** et **AIRSHOP** révèle un accord qui veut que seule la commission du **PNC** soit impactée et ce peu importe l'origine de l'écart financier constaté. Ce type d'abus doit cesser car c'est contraire aux efforts fournis par le **PNC**.

AIR ASSURANCES

Le contrat groupe commun peut être complété par un **autre contrat individuel** dont les options vous permettront de bénéficier d'une **couverture Perte de Licence meilleure**.



anticor.org

SACHEZ...



Deux personnes sont licenciées pour des raisons économiques injustifiées car il s'agit d'un souhait de la Direction Générale de procéder à la réorganisation de l'activité commerciale en Ile de France visant à regrouper les attachés commerciaux sur Paris.

A Toulouse, à Lille et à Lyon, certaines personnes ont été victimes d'un acharnement dans le plus grand silence !

PARIS / DAKAR

Le vol DKR est un vol dérogoire de plus de 10H, il est donc réglementairement obligatoire d'avoir un avion équipé d'un rideau pour délimiter une zone repos nécessaire à l'équipage.

C'est la loi et c'est indiqué sur le document officiel de la dérogoire.



NON aux vols dérogoires **SANS** « zone de repos PN » ET/OU « rideaux de séparation ».

CE : OPERATION PARFUMS / SOIREE



L'opération **SENTEURS** à prix discounts est un **franc succès** ! Le CE a organisé une **SOIREE** à Paris qui a été **haute en couleurs** ! D'autres soirées qui s'annoncent **MUY CALIENTE** vont avoir lieux sur les bases de **LYON** et de

MARSEILLE !!!

www.snpnc.org